L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 25 JUILLET 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 25 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Un lot de terre avec batisses rue Union, entre Bons-Enfants et Morales.

Par G. de Feriet & Co, à la Bourse des Encanteurs et des Négociants, rue Royale,—agréable résidence de famille, No. 6 rue de la Paix.

Par Eugène Tourné, au magasin de U. Bassetti, 70 et 72 rue Peters, près Poydras, vin rouge, fruits etc.

Par D. E. Morphy, aux Nos. 108 et 100 de la rue des Magasins,—mousse.

Mousse. Mousse.—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

ATTENTION!!

☞ Propriété améliorée rue des Remparts, à l'encan par le shérif.

Nous appelons l'attention publique sur la vente aux enchères qui aura lieu aujourd'hui à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, par le ministère du shérif, d'un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District, rue des Remparts, entre celles des Ursulines et de l'Hôpital.

Pour le détail et les conditions voir aux annonces.

Toute Opposition est Légitime contre les Radicaux.

A la manière dont les nègres ont accueilli la formation des ligues blanches dans diverses parties de l'Etat, on peut croire qu'ils ont été élevés très cavalièrement par leurs émancipateurs, car aujourd'hui pour les satisfaire et les maintenir satisfaits, il ne faudrait rien moins que l'abandon entre leurs mains de toutes les fortunes privées et publiques. Le but de ces ligues blanches est fort clair et, en outre, fort légitime, c'est de défendre ces fortunes contre les meneurs radicaux qui les attaquent sans cesse, qui les ont réduites des deux tiers et qui bientôt les réduiraient à zéro, si l'on ne prenait aucune mesure pour les arrêter dans leur œuvre de destruction. Il est bien malheureux que les nègres, ne pouvant juger des choses par eux-mêmes, soient obligés de s'en rapporter à des gens qui ont intérêt à les tromper, qui les trompent sans cesse, et qui pour capter leur confiance aveugle, leur répètent toujours que c'est pour attenter à leurs droits et à leur liberté que la race blanche dans ses organisations de club, de sociétés et de meetings, invoque l'argument des intérêts publics.

Ce rôle est facile à l'égard de gens qui nécessairement ignorent la situation des choses et qui ne la connaîtront jamais. Les ultra-radicaux trouvent bien le moyen de tromper le peuple en Europe, comment ne trouveraient-ils pas le moyen de tromper les nègres ici? En flattant leurs mauvaises passions, en exploitant leur ignorance, et en ayant soin de dresser devant eux, de temps à autre, le fantôme de l'esclavage, on est sur d'atteindre le but. Ils sont même charmés que l'occasion leur en soit fournie, et quand cette occasion leur manque, ils la font naître par des injures, des voies de fait, des agressions et toutes sortes d'excès.

Les nègres ne comprennent, certes, pas que c'est la race blanche qu'on met ainsi en esclavage, puisqu'on impute à crime tous les efforts auxquels très naturellement elle se livre pour échapper à la tyrannie des Radicaux. Les nègres ne comprennent pas que cette race blanche est celle dont les travaux et l'industrie soutiennent l'Etat tout entier et le font vivre, et que si elle était forcée d'en sortir, il n'y aurait plus d'Etat. Ils ne comprennent pas non plus que toute politique dirigée contre cette race est du même coup dirigée contre eux-mêmes, car ils sont dans l'impuissance d'exister seuls sous un climat dont la nature ne dispense pas de tout soin les populations qui s'y trouvent. La Louisiane n'est ni un Congo ni une Guinée, et l'homme qui prétend faire partie de la civilisation, est condamné dans cet Etat comme dans les Etats du Nord à un travail incessant.

Il est vraiment inoui qu'on veuille de nouveau, et pour le besoin d'une cause étrangère, celle des carpet-baggers, ameuter les nègres contre les habitants du pays dont la prétention unique est de se défendre en tâchant de faire rentrer le gouvernement de l'Etat dans les conditions d'une administration avantageuse à tout le monde. Pour atteindre ce but, il faut nécessairement que l'administration passe en d'autres mains, puis qu'il est prouvé que dans les mains du parti dominant, la justice a cessé de se rendre et qu'on n'a su organiser que le pillage légal. Les nègres ayant toujours, jusqu'à présent, fait cause commune avec les organisateurs de cette espèce, il a bien fallu se rejeter du côté de la race qui se trouve la plus intéressée au changement et qui donne le plus de garanties à l'ordre social.

Nous n'avons point pour mission spéciale et pour but de défendre ici les ligues blanches qui se sont formées de leur propre droit et qui n'ont pas besoin de notre approbation pour agir, mais nous trouvons que les meneurs radicaux mettent une impudence extrême dans le choix des arguments qu'ils font valoir contre elles. Vous gâtez votre cause, disent-ils, aux blancs des villes et aux blancs des campagnes. Vous excitez deux races l'une contre l'autre et vous semez l'irritation entre elles. Vous auriez dû au contraire tacher de les concilier et travailler à la fusion. Vous auriez dû faire que les affranchis votassent pour vous, au lieu de voter pour les hommes ignorants et pervers dont vous avez à vous plaindre.

Mais c'est justement ce qui a été fait et fait en vain, et voilà sept ans que cette comédie dure, et voilà sept ans qu'on pille l'Etat et les villes sans avoir pu mettre à ce pillage des bornes autres que celles que les radicaux ont bien voulu s'imposer eux mêmes! Les radicaux, les carpet-baggers et les hommes timides qui se sont laissé prendre à quelques avances perfides, ignorent-ils ou ont-ils oublié que ces législatures de nègres ont eu le temps de faire monter les dettes de l'Etat à 53 millions en y comprenant les contingents, avant qu'on ait commencé à crier haro! sur elles. Et sur ces 53 millions combien y en avait-il pour l'Etat, c'est-à-dire pour le bien et la prospérité de l'Etat? Les radicaux et les carpet-baggers pourraient-ils nous le dire? Non, car rien de cela ne se faisait dans l'intérêt de l'Etat. Et si les meneurs ne peuvent nous le dire, les nègres le pourraient encore moins, bien qu'ils aient voté pour ces dettes et que leurs votes aient contribué à les accumuler à ce point.

Or, pour ménager uniquement cette race intéressante, qui nous a valu tant d'honneur et de richesse, fallait-il attendre encore et n'organiser d'opposition que lorsque le capital de dette eut été par elle élevé à 100 millions, à 120 millions? Ah, l'expérience est assez désastreuse; ces représentants de la race noire ont été en Louisiane ce qu'on les a vus partout, insouciants de la fortune publique, insouciants de la fortune privée, insouciants de l'honneur de l'Etat et toujours décidés à faire bon marché des principes d'économie pour le profit des plus sordides intérêts. On ne pouvait donc plus attendre ni compter sur eux car la mesure de leurs excès était comble, et nous concevons aisément qu'on s'y prenne de plusieurs manières pour sauver l'Etat et le sauver sans eux, puisqu'ils n'ont jamais su que lui faire du mal.

N'hésitez pas davantage,
A la loterie souvent on gagne;
Mettez-y donc votre enjeu.
Peut-être la fortune
Vous réserve-t-elle ses faveurs.
N'hésitez pas davantage,
A la loterie souvent on gagne;
Mettez-y donc votre enjeu.
Peut-être la fortune
Vous réserve-t-elle ses faveurs.

☞ Le Club du Mississipi donnera au Stock-Landing, son bal régulier dimanche 26 du courant à 6 heures du soir. Les amis des membres sont invités à y assister.

Bons et autres titres—Payement de taxes.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de MM. Barnett et Cammack, rue Carondelet No 12, qui achètent et vendent les bons et autres titres de dette de la ville et d'Etat, qui prêtent de l'argent sur garanties, et payent les taxes et licences en procurant aux contribuables un escompte libéral. Ces messieurs s'occupent aussi de négociations d'hypothèques.—Voyez l'annonce.

☞ Les personnes qui grisonnent devraient user du "Vegetable Sicilian Hair Renewer" de Hall, pour rendre à leurs cheveux leur couleur et leur vigueur naturelles.

Que faut-il donc pour être heureux?
Si l'on est pauvre, un peu d'argent,
Si vous êtes pauvre, prenez donc vite
Un billet à la loterie,
Et vite, et vite.
Que faut-il donc pour être heureux?
Si l'on est pauvre, un peu d'argent,
Si vous êtes pauvre, prenez donc vite
Un billet à la loterie,
Et vite, et vite.

Correspondance.

Baie St Louis, 23 juillet 1874.

Aux Editeurs de l'Abeille.

Messieurs,

Etant bien persuadé que mieux vaut tard que jamais, je veux dire quelques mots de la distribution des prix au Collège Commercial St-Stanislas. Les exercices ont été on ne peut plus intéressants. Les parents ou amis, accourus en foule de votre ville et de la côte, se sont retirés charmés de la manière dont leurs enfants ou jeunes protégés s'étaient acquittés de leurs rôles. Le débat sur la question de savoir si les Catholiques sont libres aux Etats-Unis, a démontré que les élèves que le Collège prépare pour le commerce, ne négligent nullement les études qui forment l'homme agréable en société. Les jeunes orateurs paraissaient connaître à fond l'histoire des temps modernes, et surtout celle de leur pays. Leur débit, si on en excepte quelque hésitation au commencement, ne laissait rien à désirer. Je ne puis passer en revue les différents arguments; les jeunes disputants les ont produits avec une assurance et une pureté d'énonciation qui ont fait quelque peu hésiter le comité sur sa décision. C'est un membre distingué du barreau de la N. O. qui a annoncé en termes flatteurs pour les deux partis la victoire de l'affirmative.

Je ne dirai qu'un mot du drame (St Louis dans les fers). Il a été rendu avec un goût et un entrain au-dessus de tout éloge. La musique, chose étonnante pour un collége commercial, n'a pas fait défaut, et je dois remercier S. L. Breaux, R. Toulmé, F. Fabregas, C. Schreiber, du plaisir que, comme exécutants, ils ont fait à tout le monde. Un discours à l'adresse des étudiants, et remarquable sous plusieurs rapports, a été prononcé par le Dr. D. Adams M. D.

Le moment, si impatiemment attendu, de la distribution des prix, est enfin arrivé. Les élèves qui ont remporté le plus grand nombre de mentions, sont: W. Sullivan, Thos. Bachino, S. L. Breaux, G. Bates et A. Dauser.

Recevez, Messieurs les Editeurs l'assurance de mes sentiments respectueux.

A.

LES HOMMES DU 4 SEPTEMBRE ET M. THIERS.

On n'a guère retenu de l'appréciation de M. Thiers, sur les hommes du 4 septembre, que l'épithète célèbre de "fous furieux."

Mais l'ex-président de la République a fulminé contre ces grands patriotes quelques autres flétrissures officielles, non moins sanglantes, qu'on a tort d'oublier, et qu'il n'est pas sans opportunité de rappeler au moment où le *Bien public* et la *République française*, réunis fraternellement sous le même drapeau, marchent d'un commun accord au triomphe de la même cause.

Voici comment s'exprimait M. Thiers, du haut de la tribune de l'Assemblée nationale, le 8 juin 1871, dans la séance où furent abrogées les lois d'exil contre les princes d'Orléans:

Quelles ont été les fautes des hommes du 4 septembre? Ça été de prolonger la guerre au-delà des vœux du pays.... Ils ont prolongé la guerre au-delà de toute raison. Nous étions tous irrités, et moi aussi, contre ces fous furieux qui ont conduit le pays à la ruine.

On a eu l'audace, l'insolence de vouloir soustraire ses droits au pays, et quelques uns ont été jusqu'à vouloir se substituer à la souveraineté nationale.

La France, consultée librement, plus librement que jamais, vous a envoyés ici. Alors, vous n'avez songé qu'à une chose, enlever le pouvoir aux hommes aveuglés, aux despotes qui prétendaient retenir la France dans leurs mains. Vous n'avez songé qu'à retenir la France des mains de certains républicains; vous avez voulu ôter la République aux mauvais républicains, mais vous n'avez pas voulu ôter la République. (Très bien!)

Nous avions deux tâches à accomplir, après l'Empire: l'une qui nous unit, l'autre qui nous divise.

La première, c'était la paix avec l'étranger, puis la paix avec nous-mêmes; il fallait arracher le pouvoir aux hommes qui se font un jeu des révolutions, et le mettre aux mains des hommes de tous les partis, de ceux qu'on appelle les conservateurs libéraux....Il fallait rétablir le crédit par une politique qui n'effrayât pas l'Europe....etc....etc.

N'y a-t-il pas dans cette série de qualifications acerbes de M. Thiers à l'adresse des gouvernants du 4 septembre comme une gradation étudiée pour donner à son opinion plus de véhémence et plus d'autorité?

Il les traite d'abord de "fous furieux" et les accuse, en termes formels, d'avoir conduit le pays à la ruine."

Mais "*les fous furieux*" sont d'ordinaire inconscients. Les fous furieux du 4 septembre, au contraire, étaient possédés d'une folie furieuse réfléchie. Ils avaient "l'audace" et "l'insolence" que donne une fortune inespérée aux parvenus de la démagogie. Ils méditaient de tenir la France sous leurs pieds comme ils la "tenaient déjà dans leurs mains." Ils voulaient se "substituer" de force "à la souveraineté nationale!" Et, en cela, ils faisaient œuvre de despotisme autant qu'œuvre d'aveuglement, dit M. Thiers, ne comprenant pas que le premier soin de la future Assemblée serait d'arracher le pouvoir à ces énergumènes, à ces audacieux, à ces insolents, à ces despotes et à ces aveugles qui se font un jeu des révolutions et mettent à la merci d'un coup de main la grandeur, la prospérité, l'intégrité, l'existence de leur patrie comme d'autres mettent, sur un coup de carte, la perte ou le gain de quelques misérables pièces de monnaie.

Enfin M. Thiers termine cette véhémente philippique par un dernier trait; il appelle les hommes du 4 septembre de "mauvais républicains!"

Quand on sait l'opinion qu'a professée ailleurs M. Thiers sur les bons républicains, pour lesquels il n'admet que l'excuse de "l'imbécillité", on peut se faire une idée de l'estime que lui inspirent les mauvais.

Un mauvais républicain, pour "l'illustre historien national" de nos révolutions c'était, — le 18 juin 1871.—un composé d'insanité, d'outrecuidance, d'égoïsme, de violence et de quelque chose de pis encore.

En 1874, tout cela constitue, au dire du *Bien public*, "un homme politique de premier ordre."

Tunis—Les nouvelles de Tunis ne manquent pas d'une certaine gravité;

Au bal offert par notre chargé d'affaires à l'état-major de notre escadre, Mme la baronne de Billing, en recevant Mohamed Ben Ismail, ministre de la marine et favori du bey, lui aurait fait dire, par le premier drogman du consulat général, les paroles suivantes: "Les portes du consulat général sont toujours ouvertes pour un ministre de son Altesse; mais le sieur Mohamed Ben Ismail ne doit pas en franchir le seuil." Le personnage ainsi éconduit se serait retiré immédiatement, et le bey en aurait témoigné une vive irritation.

Les paroles de Mme de Billing peuvent être justifiées par la conduite de Si Mohamed Ben Ismail, dans une circonstance qui ne datait que de quelques jours. Le favori avait accompagné la femme du bey et la sienne, qui est fille de bey, à la chapelle Saint-Louis de Carthage. Trouvant porte close, en l'absence du gardien, il aurait fait escalader les murailles et fracturer la porte, par les hommes de l'escorte. Telle serait la cause de l'accueil à lui fait par la femme du représentant de la France. On a dit, après coup, que le favori aurait prévenu notre agent consulaire à la Goulette de la visite projetée, et que celui-ci aurait omis d'en informer M. de Billing. Le gardien n'ayant pas été avisé, s'était absenté. Il est bon d'ajouter que nul ne peut pénétrer dans la chapelle sans un permis spécial du consul général.

D'après les avis reçus des districts agricoles d'Angleterre, le rendement de la prochaine moisson ne laissera rien à désirer. D'ici à quelques jours, les seigles seront coupés. L'épi est lourd.

Les blés de printemps, les orges et les avoines font les plus belles promesses.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Ligue Blanche du sixième Ward.

A une réunion des membres de la Ligue Blanche du sixième ward, sous la présidence de M. Nemours Lauve, les résolutions suivantes, présentées par M. Wm. Voorhies, ont été adoptées à l'unanimité:

Attendu, que tous les efforts que nous avons tentés pour nous concilier les hommes de couleur sont restés sans résultat et que ceux-ci ont répondu à toutes nos avances par un sentiment d'hostilité, Il est en conséquence,

Résolu, que comme seuls moyens de préservation et sans la moindre intention d'empiéter sur les droits constitutionnels d'aucun citoyen, nous avons organisé la Ligue Blanche pour établir et pour maintenir les droits des hommes blancs.

Résolu, que la Ligue Blanche n'est pas un parti politique, mais que c'est une organisation de protection, attendu que ce n'est pas sans alarme que la population blanche de la Louisiane voit la population de couleur, après s'être rendue graduellement maîtresse du gouvernement de l'Etat, prendre maintenant une attitude menaçante à l'égard des hommes blancs.

Résolu, que les Ligues Blanches, comme organisation, ne répondront pas à un appel pour des conventions politiques ayant en vue la composition d'un parti ou le choix de candidats. Les membres des ligues blanches sont libres individuellement d'agir comme bon leur semblera.

Nous désapprouvons donc la convocation d'une convention à Alexandrie composée de délégués nommés par les ligues blanches.

Résolu, que ces résolutions soient publiées dans le *Bulletin* et dans l'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans.

Un accident ou un crime.

Vers quatre heures, avant hier après midi, l'officier de police Moore, de la paroisse Jefferson, se trouvant au bord du fleuve devant l'habitation Covington, a découvert un objet d'une forme singulière qui flottait sur l'eau à une certaine distance. Il s'est embarqué aussitôt dans un esquif avec un homme qu'il a appelé pour l'aider. En s'approchant, ils ont vu que c'était le corps d'une femme, d'une jeune fille de seize ans au plus, qui semblait dormir, bercée mollement par la vague.

Le cadavre a été transporté à terre et le coroner Gaudet a été appelé à faire une enquête.

On n'a rien trouvé qui pût indiquer le nom de cette malheureuse victime d'un accident ou d'un crime.

Ses vêtements, qui prouvent qu'elle appartenait à la classe aisée, consistent en une robe noire, avec un dessous également en soie noire et des jupons de toile.

Elle avait aux pieds des petits souliers d'une forme élégante. Sa collerette était attachée par une épinglette avec un joli camée et à l'annulaire de la main gauche, elle portait une bague en or simple.

Sur le corps de la malheureuse fille on n'a pu découvrir aucune marque de violence et on est réduit à supposer qu'elle s'est suicidée.

Il y a là certainement un sombre mystère que l'on ne parviendra probablement jamais à sonder, à moins de quelque révélation inattendue.

Si l'esprit doit s'arrêter sur le suicide comme seule solution de l'énigme de cette mort étrange, quelle peut être la cause qui a poussé cette jeune fille de seize ans, belle et entourée en apparence de tous les agréments de la fortune, à fuir une vie qu'elle n'avait fait encore que commencer et dont elle s'est lassée si vite?

C'est là une question à laquelle personne n'est capable de répondre jusqu'à présent. La mort garde bien ses secrets et il n'est pas facile de pénétrer les mystères d'outre tombe.

Les Facéties d'un Chien Enragé.

La cour de recorder de la bourgade de Carrollton a été hier le théâtre d'une scène de panique.

Pendant que deux avocats discutaient une affaire peu importante et que son honneur le recorder sommeillait doucement sur sa chaise, un chien a fait tout à coup irruption dans la salle.

Ce chien avait un aspect extraordinaire; ses deux yeux, pareils à des charbons ardents, lui sortaient de la tête, sa langue sanguinolente et frangée de bave pendait démesurément hors de sa gueule, il était couvert de boue et il avait un air égaré qui donnait à réfléchir.

A peine juge, avocats et greffier avaient-ils jeté les yeux sur l'intrus qu'il y a eu un sauve qui peut général, et la salle de la Cour du premier magistrat municipal a perdu *subito* cet air de gravité qui lui est propre et que l'on respire malgré soi en y entrant.

Si un visiteur inattendu se fût présenté en ce moment, il eut vu un juge perché au haut de sa tribune et gigottant comme un homme pris du *délirium tremens*; deux avocats montés sur une paire de chaises, et oubliant momentanément leur antagonisme pour ne songer qu'au moyen de conjurer le danger présent; un greffier effaré, criant à tue-tête pour appeler au secours.

On devine que le chien était enragé, du moins, il paraissait l'être. La pauvre bête, cause involontaire de tout ce fracas, a été assommée quelques minutes plus tard par un essaim de députés constables et d'officiers de police, et son honneur, descendant avec dignité de son banc de sauvetage, a repris cet air de gravité qui lui est particulier.

L'affaire Early-Garvey.

Le procès de Early et Garvey, accusés de meurtre et condamnés deux fois déjà, a été renvoyé au 21 octobre prochain, car, nécessairement, une troisième audition de cause a été accordée aux deux accusés, devant la Cour dite sessions criminelles.

C'est ainsi que la justice est rendue à la Nouvelle-Orléans, en l'an de grâce mil huit cent septante quatre.

De prétendus inondés.

Les nègres qui habitent les derrières de la ville et les environs de Gentilly ont trouvé fort agréable d'être nourris par le comité de secours pour les inondés et entretenus dans l'oisiveté par la maison de refuge pour les indigents, qui, sous le contrôle de James Lewis, remplissent les fonctions d'administrateur du département des améliorations, s'occupe tout particulièrement des hommes de couleur.

Il leur semble très pénible de travailler et ils voudraient continuer à être choyés de cette façon, aux dépens des citoyens qui paient taxes. Hier matin, une délégation de cinquante femmes de couleur et de quelques blancs s'est adressée à James Lewis pour implorer sa pitié à l'égard des "*malheureux inondés*" des derrières de la ville.

Le chef actuel du département des améliorations, un homme de couleur ambitieux et rusé, ne serait que trop disposé à se rendre à leurs désirs, afin d'ouvrir la voie pour son élection; mais, il convient aux autres administrateurs, nommés par le parti de la réforme et par le parti démocratique, qui ont malheureusement trop fait parler d'eux dans un sens et pas assez dans un autre, de s'opposer à ces sourdes menées et de mettre un frein aux folles dépenses du département des améliorations.

TEMPERATURE.—24 juillet 1874.
Thermomètre de C. Duhamel, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	80	27
12 M.	90	32
3 P. M.	92	33
6 P. M.	90	32

Ah! le beau jour
Que celui où l'on gagne
Un beau lot à la loterie!
Ce beau jour pour vous luira,
C'est le 1er Août!
Ah! le beau jour
Que celui où l'on gagne
Un beau lot à la loterie!
Ce beau jour pour vous luira,
C'est le 1er Août!

Ameublement.—On dit que pour acheter des meubles à bon marché il faut attendre l'occasion de gens qui partent et qui vendent alors à tout prix soit à l'encan soit à l'amiable. Mais il n'est plus besoin d'attendre aujourd'hui quand le magasin de M. Jos. Hubbard est là, au coin des rues Remparts et Perdido, vous offrant des meubles de tout genre, tout neufs et très solides à un prix plus bas que tous les prix connus jusqu'ici.

X...., le bohème que tout Paris connaît, a trouvé un bon truc pour dîner gratis.

Il entre dans un restaurant.

Il absorbe un potage et se commande rien. Dix minutes après, il s'écrie avec colère;

—J'ai demandé un rosbif! Quand m'apportera-t-on mon rosbif?

Le garçon objecte qu'il n'a rien commandé.

—C'est trop fort! s'écrie X.

Puis, se retournant vers le chef.

—Ah! ça, on ne peut donc pas se faire servir dans cette maison?

Il se lève, prend son chapeau et s'en va.

Il se rend dans un autre restaurant.

Cette fois, il commande un rosbif; puis après l'avoir mangé, même scène que dans le précédent restaurant.

—Mais, monsieur, fait le garçon, je vous jure que....

—Votre insistance est déplacée, hurle X.... Et puisqu'on ne veut pas me servir je m'en vais.

Et il file pour aller achever son repas dans deux ou trois autres restaurants, suivant l'appétit qu'il a.

Ce qu'il y a d'amusant, c'est que non-seulement on ne fait jamais payer à X.... mais encore il est accompagné jusqu'à la porte du restaurant par le patron qui lui fait d'humbles excuses.

Paris, 7 juillet.—On a beaucoup parlé autrefois d'un prince, assez volage, qui avait trouvé un moyen très simple d'apaiser les troubles dans le pays où il régnait. Aux premières tentatives d'insurrection et avant que l'émeute se changeât en révolution, il apparaissait au balcon de son palais et haranguait les insurgés: "Messieurs, leur disait-il, ce n'est pas la peine de remuer les pavés et de prendre les armes; vous pourriez vous blesser, ou faire du mal à nos braves soldats qui devront repousser vos attaques, et, faites que pour la forme; et tout cela, pourquoi? pour me détrôner. Je vais m'en aller, et tout sera dit; vous n'avez qu'à parler, savez-vous!"

Les émeutiers se regardaient tout interloqués, puis ils conduisaient le peuple. Le peuple applaudissait, et l'émeute se dispersait aux cris de: Vive le roi!

C'était un moyen comme un autre de réprimer l'insurrection. Il faut dire aussi que ce prince n'était pas guerrier et que son peuple n'était pas entêté.

Supposez maintenant une population ardente, mobile, divisée, travaillée par les partis, et surtout ayant un besoin impérieux d'ordre, de tranquillité, de sécurité, pour arranger ses affaires, assez embrouillées.

Ne pouvant exprimer ses désirs et ses intentions, d'abord parce qu'on ne la consulte pas, ensuite parce qu'il y a fort à parier que si on la consultait un tiers dirait blanc, un tiers rouge et un autre tiers bleu, en d'autres mots, qu'il serait très difficile de la mettre d'accord, cette population a choisi dans son sein des hommes auxquels elle a donné ses pouvoirs, qu'elle a nommés ses mandataires et qui ont mission de la représenter, de parler et d'agir en son nom.

Supposez encore que ses délégués, comprenant qu'il faudrait avant tout s'occuper d'affaires, sauf, plus tard, quand on aura repris l'assiette ordinaire, à tâcher de se mettre d'accord sur la forme du gouvernement, prenant le seul parti sage que commande la situation: celui de décider qu'une trêve serait conclue, une trêve de sept ans, pendant laquelle on ne songerait pas à discuter la forme du gouvernement, où ne s'occuperait que d'administration, au moyen d'assurer le bien-être intérieur, etc.

Supposez enfin que, devant nommer un chef suprême pour lui confier le mandat de faire respecter cette trêve, ils s'adressent à un soldat honorable, honoré, illustre, loyal; qu'ils obtiennent de lui le sacrifice—car c'en est un—de veiller pendant les sept ans que doit durer cette trêve à la tranquillité de son pays; qu'ils l'investissent du pouvoir suprême....

Et puis—en poursuivant toujours les suppositions—représentez-vous quelques-uns de ces délégués de la population se ravisant et disant à ce brave soldat: "Nous avons réfléchi, nous voudrions que vous fassiez les affaires de notre parti plutôt que celle des autres; c'est-à-dire les nôtres plutôt que celles du pays;"—croyez-vous que ce soldat imiterait la bonhomie du prince de tout à l'heure, et qu'il répondrait:—Vous ne voulez plus que je reste—eh bien! qu'à cela ne tienne, je m'en vais!

C'est pourtant ce qui arrive dans notre beau pays de France. Une année à peine s'est écoulée sur sept fixées pour l'exercice des pouvoirs conférés au maréchal de Mac-Mahon, et où le dispute déjà, on chicane sur le *personnel* et l'*impersonnel*, sur l'étendue et sur la durée de ces pouvoirs.

Mais, nails que vous êtes, si vous vouliez prendre un chef pour le déposséder à la première occasion en lui donnant ses huit jours, il fallait au moins choisir un homme qui ne fût pas habitué à respecter la discipline, la consigne, le devoir. Vous deviez nommer un avocat, un pharmacien, n'importe qui, jamais un soldat! Un maréchal de France ne peut prendre sa canne et son chapeau et s'en aller comme le dernier des bourgeois. Vous avez cru que c'est un parapluie qu'il tient à la main; détrompez-vous c'est une épée! Vous devez, d'ailleurs, commencer à vous apercevoir de la méprise.

Eh quoi! vous pensiez pouvoir le faire tourner comme une girouette, le planter là pour les besoins de votre cause, sauf à le déplacer quand bon vous semblerait; et vous vous êtes adressés précisément à celui que les obus et la mitraille des Russes à Sébastopol n'avaient pas pu déloger de sa position!

Il y était, il y reste.

Quoi! vous vous bercez du fol espoir que vos petites questions, vos petites interpellations, vos taquineries, vos scrutins publics ou secrets, votre opposition au ministère, vos votes, etc., seront plus puissants que ne l'ont été les projectiles des batteries russes et que vous le délogerez de là? Parce qu'il vous plaît de ne plus vouloir aujourd'hui ce que vous vouliez hier, de revenir sur une détermination si légalement prise et si loyalement acceptée, vous croyez qu'il imitera votre exemple?

Vous lui avez dit: "Maréchal, restez là pendant sept ans, et maintenez l'ordre; nous allons nous occuper des affaires du pays." Le maréchal a consenti, et aujourd'hui vous lui dites: "Nous vous avions mis là pour arriver à nos fins; du moment où nous ne pouvons y réussir, vous ferez bien de vous en aller."

Ce serait un simple soldat, un factionnaire, armé de sa consigne—et de son fusil—qu'il répondrait: "Passez au large!" M. le duc de Magenta, qui, pour tenir le bâton de maréchal, n'est pas moins un soldat et un illustre soldat, se borne à répondre avec son laconisme militaire: "J'y suis, j'y reste."—A. L. T.

—On lit dans la *Liberté*:

"La première *Lanterne* de Rochefort vient d'être mise en vente, rue de l'Ecuyer, 36. Elle est imprimée à Bruxelles, chez Wittmann, rue des Secours. L'ancien pamphlétaire a le souffle court; sa brochure ne contient que quarante six pages, au tiers remplies à peine et faites exclusivement de grossières injures.

"Il paraît que le public belge reste indifférent et n'achète pas cette nouvelle *Lanterne*. Tout passe."

—La police a fait enlever des vitrines des libraires et des marchands de photographies les portraits de MM. Thiers et Gambetta. Ordre a également donné aux épiciers et à divers autres industriels d'avoir à faire disparaître de leur étalage les paquets de denrées alimentaires derrière lesquels d'ingénieux fabricants ont depuis quelque temps l'habitude de coller les photographies des hommes célèbres de notre époque.

—Les nouvelles des récoltes sont satisfaisantes en ce qui concerne l'Italie;

L'*Opinione* annonce que le prix des froments commence à baisser sur tous les marchés d'Italie: la baisse sur quelques points particuliers, est même très considérable. Cette baisse est due à la récolte, qui, en général, a été bonne.

Une dépêche de Novarre annonce qu'une quantité assez considérable de froment nouveau a été amenée au marché de cette ville. Il y a eu une baisse de 9 francs par hectolitre sur le bid de l'année passée, depuis le dernier marché.

—Le chemin de fer portatif.—Un système de locomotion tout à fait primitif, et pourtant dédaigné jusqu'à ce jour, a été expérimenté le 4, à Paris, sur la ligne des grands boulevards entre le Temple et la Bastille.

Ce système consiste en une véritable ceinture composée de vingt-quatre couliasses de fer qui se tiennent par des charnières.

Chacune des roues du véhicule est revêtue de cette ceinture, dont le diamètre est d'un sixième environ supérieur à celui de la roue elle-même.

A mesure que le véhicule avance, on comprend ce qui arrive, une coulisse tombe à terre et sert de rail à la roue jusqu'à la chute de la coulisse qui précède, et ainsi de suite.

C'est primitif, nous le répétons, et il y a cependant des résultats merveilleux à en attendre, surtout dans une chaussée impraticable par un temps de pluie. Le défaut capital de cette innovation consiste dans la difficulté de tourner.

Le véhicule qui servait aux expériences du 4 était un vulgaire tombereau chargé de 3,000 kilogrammes de ferraille.

Tout le monde se mettait aux portes et aux fenêtres pour voir le chemin de fer portatif, qui se trahissait par un bruit épouvantable.

Un remède capital partout.—Il y a lots de l'Atlantique au Pacifique et du Maine au Golfe du Mexique, mais dans cet immense espace il n'y a pas une ville, pas un bourg, pas un village, habitation ou campement où les "Stomach Bitters" de Hostetter ne soient bien connus et en grande demande. C'est le grand remède de famille du peuple américain, et partout on le prend comme une sauvegarde contre les épidémies et les maladies endémiques, comme un remède pour la dyspepsie, les fièvres bilieuses, les irrégularités des boyaux, les fièvres de frisson, les rhumatismes; comme un cordial dans les affections nerveuses et comme un curatif des hypocondries, et comme un restaurant général. Il donne de la force aux tempéraments faibles et aux constitutions débiles, de la vigueur aux nerfs et de l'énergie à tout le système. Depuis vingt ans il a été le tonique et le correctif suprême dans tout le monde occidental.

Quartier-Général Ligue Blanche.—Sixième Ward.—Les membres de cette Ligue sont requis de s'assembler au quartier-général, No 121, rue des Remparts, le lundi 27 du courant, à 7½ heures P. M. Le plus grande ponctualité est de rigueur vu l'importance des matières à soumettre à l'assemblée.

Par ordre du Président, Dr. H. BAYON
A. O. LANDRY, Secrétaire. 25 juil—2t

Succès basé sur le mérite.

Les droguistes—qui le vendent en gros ou en détail—disent généralement qu'aucun des remèdes offerts au public américain a jamais, en si peu de temps, trouvé autant d'acheteurs que le Golden Medical Discovery du Dr. Pierce. On ne saurait prétendre que cette popularité soit due à une publicité plus grande que celle qui a été donnée à d'autres médicaments, car tel n'est pas le cas. L'explication du succès dont nous parlons se trouve dans les merveilleuses guérisons opérées par le Medical Discovery dans des cas de bronchites, de maux de gorge et d'affections pulmonaires; ajoutons que la science n'a encore rien inventé de comparable pour purifier le sang—propriétés qui en font un remède souverain dans les maladies de foie et celles qui proviennent du sang, telles que scrofules et maladies de la peau.

Le Medical Discovery non seulement réalise les espérances des personnes qui y ont recours, mais les surpasse de beaucoup. Ceux qui lui sont redevables de leur guérison sont des annonces vivantes. Aussi n'est-il pas étonnant que la pharmacie qui tient à plaire à sa clientèle ait toujours à leur disposition une grande quantité de ce précieux remède.

Camp, Iowa, 8 mai 1872.

Au Dr. R. V. Pierce,

Cher monsieur—Nous vous annonçons avec plaisir que vos remèdes se sont vendus infiniment mieux que nous le pensions. Nous les considérons comme les meilleurs qu'il y ait. Tout le monde en fait l'éloge.

Mais—21 vAs E. L. Reeves & Co.

Quincaillerie.—Voulez-vous acheter des outils, des machines, des articles en fonte, en ferblanc, &c? Allez chez Rice Brothers, rue du Camp, Nos. 59 et 61, et vous y trouverez tout ce dont vous aurez besoin. Voulez-vous acheter des fourneaux de cuisine, des réchauds et autres articles de ménage? Allez toujours chez Rice Brothers, même rue et mêmes numéros. Voulez-vous acheter des fourneaux doubles, pour coke ou charbon, des fourneaux pour bois, etc? Allez encore chez Rice Brothers dont les deux établissements rue du Camp et rue des Magasins, 505, offrent toute espèce de quincailleries américaines et étrangères. Mais si vous voulez être renseigné à fond, demandez une liste des prix et des catalogues et vous verrez que pour le bon marché vous ne trouverez nulle part rien de préférable.

Décédée, le 24 juillet, à 4 heures et demie du soir, Mademoiselle CORA DESLIEUX, fille de M. F. Deslieux et de dame Pauline Colomb. Les funérailles auront lieu aujourd'hui à l'église de Ste Thérèse; le convoi partira de No. 207 rue Thalie, à 5 heures précises.

Décédée, vendredi à une heure de l'après-midi, à l'âge de seize ans et demi, LOUISE ADELE St-AMAND, fille d'Amédée St-Amand et de Félicie Michel. Le convoi partira de chez son oncle M. J. A. Mabé, rue des Remparts No. 179, près Ste Anne, d'où le convoi partira cette après-midi à 4 heures précises. Les amis et connaissances des familles St-Amand, Michel, Mabé et Michel sont priés, sans autre invitation, d'y assister.

Burlaps à bas prix.

Venant d'être reçu de Liverpool, au magasin ... 14 onces, 40 pouces de large.

Par A. BROUSSEAU, Importateur, No. 17 de la rue de Chartres.

MEUBLES RICHES de salon—splendide PIANO droit et GLACES frontales et une Barouche de famille, ou Rockaway.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur... [illegible]

Conditions—Comptant.

BARNETT & CAMMACK, COURTIERS, 12........RUE CARONDELET........12. Achètent et vendent: BONDS, ACTIONS, GAGES, Valeurs de ville et d'état. Argent prêté sur garantie. Taxes et Licences réglées promptement à un escompte libéral. Négociations d'hypothèques. 25 juil—1m

Demande.

ON demande une femme blanche, de bonnes mœurs pour faire l'ouvrage de la maison... [illegible]

EXCURSION DU DIMANCHE.

Avantage sans exemple.
Train spécial du Dimanche pour l'Hôtel Toulmé.

Prenez le train de ... [illegible]

Perdu.

PERDU, hier entre 4 et 5 heures du soir, dans le trajet de la rue ... [illegible] ... une récompense libérale sera donnée à la personne qui la rapportera au No 69 rue Dauphine. 25 juil—3t

A louer.

LE café si bien connu sous le nom de Café ... [illegible] S'adresser au No 110 de la rue Hôpital, entre Bourbon et Dauphine. 25 juil—3t

En débarquement et en magasin
A VENDRE PAR
SCHMIDT & ZIEGLER,
Aux Nos. 49, 51, 53 et 55
De la rue Nouvelle-Levée.

200 FREQUINS ... [illegible]

$1000 piastres de récompense.

J'AI appris, en arrivant à la Nouvelle-Orléans, qu'une ou des personnes mal-intentionnées ont mis en circulation certains rapports au sujet de ma famille; elles sont tellement calomnieuses, infâmes et dégoûtantes qu'il est tout-à-fait impossible de les mentionner ici.

Je donnerai une récompense de $1000 à quiconque me fera connaître l'auteur ou les auteurs de cette calomnie.

J. H. KELLER.
Nouvelle-Orléans, 21 juillet 1874. 25 juil—3t

LA GRAND'ILE, 19 juillet 1874. ... [illegible]

KEEP & RAYMOND.
77 et 79......RUE POYDRAS......77 et 79
... [illegible]

Une fortune pour quelqu'un.

A vendre à l'amiable, un restaurant et pension bourgeoise bien achalandé, rue Dumaine, près du marché; tout meublé. ... [illegible]

Réouverture ... [illegible]

C. H. ZIMMERMANN
189........Rue du Canal........189
Agent pour les célèbres Montres "LONGINES" ... [illegible]

B. P. SIMMS,
Au No. 25 de la rue Natchez, ... [illegible]

A la Renommée des Sirops. ... [illegible]

Changement de Domicile. ... [illegible]

E. P. MIOTON.
57........RUE ROYALE........57.
A ... [illegible]

Madame Katinka ... [illegible]

Propriétés à vendre et à louer.

A Vendre. ... [illegible]

A Louer. ... [illegible] GEO. B. PITMAN.

Compagnie d'Assurance TEUTONIA, DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Bureau, No. 111 de la rue Gravier. ... [illegible]

RECLAMATIONS. ... [illegible]

GEO. MERZ, BRASSERIE DU VIEUX CANAL. ... [illegible]

MORRISON & WOODWARD, ... [illegible]

DONATIEN AUGUSTIN, Register in Bankruptcy. ... [illegible]

UNE BOITE
Donne une guérison parfaite
DE
LA FIEVRE EN FRISSON.
Un préservatif infaillible
DE LA
FIEVRE EN FRISSON.
PAS DE QUININE! PAS DE MERCURE! PAS D'ARSENIC!
Les PILULES du Dr. BELLAMY
C'est un NOUVEAU TRAITEMENT DE LA FIEVRE EN FRISSON. ... [illegible]

Prix, Une Piastre la boite.
On les trouve chez tous les Pharmaciens des Etats et des Territoires.

PHILIP LAWRENCE, PROPRIETAIRE, ... New-York.

Liquidation Positive.
P. MALLARD,
56 Rue Royale.
... [illegible]

J. A. CASADAVANT, D. D. S. CHIRURGIEN-DENTISTE. ... [illegible]

Vins, Liqueurs, Provision, &c.
AUGUSTE COUTURIE,
9----Rue St.-Louis----9
... [illegible]

BALSAMIQUE des PYRENEES
LIQUEUR HYGIENIQUE
(approuvée des médecins)
LAURENT LACASSAGNE, (AGENT.)
... [illegible]

QUEYROUZE & BOIS, MARCHANDS EN GROS DE EPICERIES, VINS, LIQUEURS ... [illegible]

BITTER DES ARABES
Hygiénique Perfectionné.

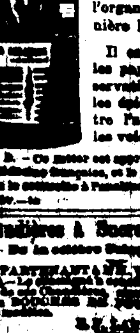

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives. ... [illegible]

Glacières à Sucre du Tennessee ... [illegible]

Hôtels, Restaurants, &c.
L'Hôtel de la Grand'Ile. ... [illegible] E. MARGOT Propriétaire.

GRAND' ILE,
Pension Privée. ... [illegible]

Montgomery White Sulphur Springs. ... [illegible]

HOTEL DE L'EUROPE,
A Biloxi. ... [illegible]

Restaurant Cosmopolitain,
12 et 14....RUE ROYALE....12
Entre les rues Canal et Douane
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire. ... [illegible]

AUX personnes qui font des Excursions. ... [illegible]

A. Billet & Co. ... [illegible]

F. Laborde,
NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE, IMPORTATEUR DE VINS, EAUX-DE-VIE, ETC., ETC. No. 21, rue Bienville.

Banque d'Epargne des Citoyens, GRUNEWALD HALL. ... [illegible]

A. Carrière & Co.,
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE, &c. &c. No. 45, rue Vieille-Levée. ... [illegible]

E. SUAREZ ... La Flor de los Tabacos. P. SUAREZ & Bro. ... [illegible]

ASSURANCE SUR LA VIE.
New York Life Insurance Company (ETABLI EN 1845.) ... [illegible]

COPES & OGDEN,
Agents-Généraux,
44....RUE CARONDELET....44 ... [illegible]

Consulat de France. ... [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de Louisiane. POUR LE 24 JUILLET.—CLASSE No 174. ... [illegible]

Louisiana Savings Bank AND Safe Deposit Company. ... [illegible]

The Freedman's Savings & Trust Co. ... [illegible]

ERNEST CABAUD,
Fabricant de Chaussures à Vis, ... [illegible]

PIERRE PAVIA ... [illegible]

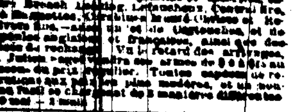

Avis aux amateurs de chasse. ... [illegible]

$10,000 de récompense ... [illegible]

MARCHANDISES SECHES POUR LE COMPTANT ... O. Lambert & Co. ... [illegible]

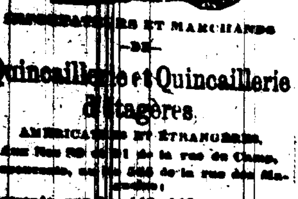

QUINCAILLERS ET MARCHANDS DE Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères. ... [illegible]

J. B. CAMORS & CO.
MARCHANDS DE FARINE
Négociants-Commissionnaires. ... [illegible]